

Fernández de Gurmendi, Silvia (Argentine)

[Original : espagnol]

Renseignements personnels

Nom : Silvia Alejandra Fernandez de Gurmendi

Date de naissance : 24 octobre 1954

Nationalité : argentine

Exposé récapitulatif des compétences et expériences significatives

- Vingt ans de pratique du droit international, du droit humanitaire et des droits de l'homme.
- Douze ans de participation au processus visant à la création et à la mise en place de la Cour pénale internationale et exercice de responsabilités de direction à ce stade, et également rôle moteur tout au long du processus d'élaboration de la procédure pénale de la Cour.
- Expérience professionnelle tirée de la participation à des instances pénales devant la Cour pénale internationale.
- Professeur de droit pénal international à l'Université de Buenos Aires.
- Publications, en Argentine et à l'étranger, sur des sujets de droit international, de droit international humanitaire, de droits de l'homme et de droit pénal international.
- Excellente connaissance et pratique courante des deux langues de travail de la Cour.

Diplômes et titres obtenus

Diplôme en droit, Faculté de droit et des sciences sociales, Université de Cordoba (Argentine).

Diplôme d'études spécialisées en droit public (mastère), Faculté de droit et des sciences économiques, Université de Limoges (France).

Docteur en droit (PhD), Faculté de droit, Université de Buenos Aires (Argentine).

Expérience professionnelle

Diplômée (*cum laude*) de l'Académie diplomatique de l'Argentine (1987-1988). Rejoint en 1989 les rangs de la carrière diplomatique.

Fonctions occupées à présent

Directrice générale des droits de l'homme, Ministère des Relations extérieures, Argentine.

Parmi ses principales fonctions et responsabilités, figurent la représentation de l'Argentine devant les organes veillant à la protection des droits de l'homme, au niveau mondial et régional; l'intervention, en qualité de représentante ou d'agent de l'Argentine, à l'occasion d'affaires portées devant la Commission interaméricaine des droits de l'homme et la Cour interaméricaine

des droits de l'homme; la délivrance d'avis sur les mécanismes de justice transitionnelle et les questions relatives à la prévention du génocide et à d'autres crimes internationaux.

Expérience antérieure liée à la Cour pénale internationale (1995-2006)

A beaucoup contribué à la rédaction des instruments constitutifs de la Cour pénale internationale, aux négociations y afférentes ainsi qu'à son démarrage opérationnel. Parmi d'autres activités, a présidé à la totalité du processus de rédaction des actes afférents à la procédure de la Cour (chapitres V, VI et VII du Statut de Rome et Règlement de procédure et de preuve). Après la mise en place de la Cour, a rejoint le Bureau du Procureur comme conseiller spécial et comme directrice de la Division de la compétence, de la complémentarité et de la coopération.

Négociation du Statut de Rome (1995-1998)

A joué un rôle moteur durant le processus de négociation en exerçant les fonctions suivantes :

- Présidente du Groupe de travail sur la procédure pénale (1995-1998);
- Vice-Présidente du Comité ad hoc des Nations Unies pour la création d'une Cour criminelle internationale (1995);
- Vice-Présidente de la Commission préparatoire des Nations Unies pour la création d'une Cour criminelle internationale (1996-1998);
- Vice-Présidente du Comité plénier à la Conférence diplomatique de plénipotentiaires sur la création d'une Cour criminelle internationale, qui s'est tenue à Rome (1998).

Négociation des instruments complétant le Statut de Rome (1998-2002)

- Présidente du Groupe de travail sur le Règlement de procédure et de preuve de la Commission préparatoire pour la Cour pénale internationale (1998-2000);
- Présidente du Groupe de travail sur l'agression de la Commission préparatoire pour la Cour pénale internationale (2001-2002).

Mise en place de la Cour

Chargée, en qualité de Présidente, d'exercer la «fonction d'interlocuteur», avec la responsabilité de définir l'agencement des mécanismes de la Cour. Cette fonction a été retenue en 2001 par la Commission préparatoire des Nations Unies pour la création d'une Cour criminelle internationale en vue de l'entrée en vigueur du Statut de Rome. Elle visait à instituer un interlocuteur entre l'État hôte et la Cour, qui ait à gérer les aspects pratiques de la mise en place, au niveau pratique, de la Cour. L'organe investi de cette tâche a recensé les systèmes de base qu'il convenait d'établir et a élaboré des plans d'action dans les domaines des ressources humaines, des finances, des technologies de l'information, de la sécurité, de la gestion des locaux, de l'information publique et des questions juridiques. Cet organe a également recruté une équipe préalable d'experts dans certains secteurs. La fonction d'interlocuteur a permis de faire en sorte que l'infrastructure de base existante soit en mesure d'accueillir les premiers fonctionnaires de la Cour et d'assurer la conservation des éléments d'information sur des crimes qui avaient été reçus avant que le Statut de Rome n'entre en vigueur.

Conseiller spécial et directrice de la Division de la compétence, de la complémentarité et de la coopération au Bureau du Procureur de la Cour pénale internationale (juin 2003-décembre 2006)

Parmi ses principales fonctions et responsabilités, figuraient la participation aux travaux du Comité exécutif, chargé de la gestion d'ensemble du Bureau du Procureur, la délivrance d'avis

sur les politiques à suivre, les stratégies à adopter et la sélection d'affaires et de situations, et la supervision des équipes d'enquêteurs.

Parmi ses autres fonctions et responsabilités, figuraient la préparation de rapports juridiques sur la compétence de la Cour et la recevabilité de situations et d'affaires; la participation à la rédaction de mémoires juridiques et à des délibérés; l'élaboration de systèmes destinés à la réception et au suivi de communications en matière de crimes ainsi qu'à l'obtention de la coopération et de l'assistance judiciaire; la direction de missions du Bureau du Procureur sur le territoire d'États où une situation avait été déférée à la Cour et faisait l'objet d'un examen préliminaire ou d'une enquête.

Autres fonctions significatives exercées

De 2000 à 2003, a occupé les postes suivants :

- Directrice générale adjointe des droits de l'homme (Ministère des Relations extérieures de l'Argentine). Parmi d'autres fonctions, a été membre de la Commission nationale du droit international humanitaire.
- Conseiller du ministre de la Justice.
- Conseiller juridique adjoint (Ministère des Relations extérieures de l'Argentine). Parmi d'autres fonctions, a été membre de commissions nationales d'experts instituées pour assurer la mise en œuvre au niveau interne du Statut de Rome de la Cour pénale internationale.
- Présidente du Groupe de travail sur l'utilisation de mercenaires mis en place par le Haut Commissariat aux droits de l'homme, conformément à la résolution 56/232 de l'Assemblée générale, aux fins de recommander des mesures pour empêcher le recrutement de mercenaires et assujettir davantage les compagnies privées de sécurité à l'obligation de rendre des comptes.

Conseiller juridique de la Mission permanente de l'Argentine auprès de l'Organisation des Nations Unies (1994-2000)

Représentante de l'Argentine à la Sixième Commission de l'Assemblée générale des Nations Unies et devant d'autres organes juridiques de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité. A joué un rôle moteur au sein de nombreux groupes de négociation et de comités portant sur des questions de droit international humanitaire et de droit pénal international, y compris notamment les groupes et comités mis en place dans le cadre du processus de création de la Cour pénale internationale (ainsi qu'il est précisé ci-dessus). A été, parmi d'autres fonctions, rapporteur de la Sixième Commission et Vice-Présidente du Comité ad hoc des Nations Unies qui a élaboré la Convention sur la sécurité du personnel des Nations Unies et du personnel associé.

Conseiller juridique à la direction des affaires juridiques du Ministère des Relations extérieures de l'Argentine (1989-1994)

Expérience universitaire

Professeur de droit pénal international à l'Université de Buenos Aires (programme du mastère en relations internationales).

Ancien professeur de droit pénal international à l'Université de Palerme et ancienne chargée de cours en droit international à l'Université de Buenos Aires.

Langues

- Espagnol : langue maternelle
Français : diplôme de langue et civilisation française, Université de la Sorbonne, Paris (France)
Anglais : certificat d'aptitudes linguistiques, Nations Unies
Allemand : (niveau de base), certificat «Deutsch als Fremdsprache», Institut Goethe, Argentine

Publications sur la Cour pénale internationale et des sujets la concernant

- “The Legal Status of UN Peacekeepers in the Field: Security and Safety/Criminal and Disciplinary Law”, *Contemporary International Law Issues: Conflicts and Convergence*, 1995 Joint Conference of the American Society of International Law/Nederlandse Vereniging voor Internationaal Recht, Institut T.M.C. Asser, La Haye (Pays-Bas).
- “Elementos para el establecimiento de una corte penal internacional eficaz e independiente”, *Revista del Instituto Interamericano de Derechos Humanos*, Costa Rica, Nr. 23, enero-junio 1996.
- “The Role of the Prosecutor”, dans Roy S. Lee (sous la dir. de), *The International Criminal Court, The Making of the Rome Statute, Issues, Negotiations, Results*, Kluwer Law International, La Haye/Londres/Boston, 1999.
- “The Criminal Procedures - The Negotiating Process”, Roy S. Lee (sous la dir. de), *The International Criminal Court, The Making of the Rome Statute, Issues, Negotiations, Results*, Kluwer Law International, La Haye/Londres/Boston, 1999.
- “Iniciativas de las Naciones Unidas para combatir el terrorismo internacional”, *Revista del Instituto de Relaciones Internacionales*, Universidad de la Plata, Año 9, Nr. 17, Junio-Noviembre 1999.
- “La creación de la Corte Penal Internacional”, *Revista del Instituto de Relaciones Internacionales*, La Plata, Año 9, Nr. 19, Junio-Noviembre 2000.
- “La Corte Penal Internacional”, en CICR, Adaptación de la Legislación Interna para la sanción de las infracciones contra el derecho internacional humanitario, Informe de la Reunión de Expertos de Países Iberoamericanos, Madrid, 10-12 de marzo de 1999, Madrid/Bogotá 2000.
- “*The Elements of Crimes and the Rules of Procedure and Evidence of the International Criminal Court*”, R. Lee (sous la dir. de), associée au plan éditorial avec H. Friman, H. von Hebbel et D. Robinson, Transnational Publishers Inc, New York, 2001.
- “The Elaboration of the Rules of Procedure and Evidence”, *The Elements of Crimes and the Rules of Procedure and Evidence of the International Criminal Court*, Transnational Publishers Inc, New York, 2001.
- “Definition of Victims and General Principle”, *The Elements of Crimes and the Rules of Procedure and Evidence of the International Criminal Court*, Transnational Publishers Inc, New York, 2001.
- “The Rules of Procedure and Evidence”, European Conference on the Rome Statute of the International Criminal Court, *NPWJ*, Rome, 2001.
- “The Role of the Prosecutor”, *The Rome Statute of the International Criminal Court, a Challenge to impunity*, M. Politi et G. Nesi (sous la dir. de), Ashgate-Dartmouth, Aldershot/Burlington, États-Unis d'Amérique/Singapour/Sidney, 2001.

- “The Rules of Procedure and Evidence of the International Criminal Court” (avec H. Friman), *Yearbook of International Humanitarian Law*, Institut Asser, La Haye, 2001.
- “El acceso de las víctimas a la Corte Penal Internacional”, *La Corte Penal Internacional, La Casa de las Américas*, Madrid, 2002.
- “The Working Group on Aggression of the Preparatory Commission for the International Criminal Court”, *Fordham International Law Journal*, (Twenty-Fifth Memorial Issue, The Eve of the International Criminal Court: Preparations and Commentary), mars 2002.
- “El Estatuto de Roma de la Corte Penal Internacional: Extensión de los crímenes de guerra a los conflictos armados de carácter o internacional y otros desarrollos relativos al derecho internacional humanitario”, *Revista Lecciones y Ensayos*, Argentine, 2004.
- “The International Criminal Court and the Crime of Aggression: From the Preparatory Commission to the Assembly of States Parties and Beyond: An insider’s view”, M. Politi et G. Nesi (sous la dir. de), *The International Criminal Court and the Crime of Aggression*, Ashgate, 2004.
- “National Report (Argentina), The Rome Statute and Domestic Legal Orders”, Claus Kress, Bruce Broomhall, Flavia Lattanzi, Valeria Santori (sous la dir. de), *Constitutional Issues, Cooperation and Enforcement*, Volume II, Nomos Verlagsgesellschaft, Baden-Baden, 2004.
- “Rules of Procedure and Evidence and Regulations of the International Criminal Court”, (avec Hakan Friman), José Doria, Hans-Peter Gasser, Cherif Bassiouni (sous la dir. de), *The Legal Regime of the International Criminal Court, Essays in Honour of Professor Igor Blischchenko*, Martinus Nijhoff Publishers, 2009.
